

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 15 décembre 2025 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Jean Gagnon, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Guylaine Lussier, conseillère (19 h)
MM. Sylvain Leroux, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2025-12-388

Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026
- ✓ Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027 et 2028

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil sont tous présents;
- que l'ajout ou la modification de sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait étant donné que c'est la séance d'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-12-389

Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026

Considérant que le maire, Réal Fortin fait lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2026 représentant des dépenses et des revenus de 4 441 181 \$.

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu d'adopter le budget 2026 tel que présenté avec des dépenses et des revenus de 4 441 181 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-12-390

Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027 et 2028

Sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que le programme triennal d'immobilisation suivant pour les années 2026-2027 et 2028 soit adopté.

Affectation	Année 2026	Année 2027	Année 2028
-------------	------------	------------	------------

Administration	5 500 \$	25 000 \$	5 000 \$
Sécurité Publique	33 785 \$	35 000 \$	35 000 \$
Transport routier	1 095 965 \$	738 630 \$	730 000 \$
Hygiène du milieu	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$
Urbanisme et revitalisation	0 \$	25 000 \$	25 000 \$
Loisirs & culture	5 855 \$	142 800 \$	50 000 \$
Total	1 186 105 \$	1 011 430 \$	890 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : comment le conseil procède pour arriver aux données de prévisions budgétaires, explications de certains chiffres que l'on présente dans le budget et revenus de taxes.

2025-12-391

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la présente séance soit close. (19 h 45)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%%%%%%%%%%%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%%%%%%%%%%%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%%%%%%%%%%%%